



Le 23 décembre 2014

Honorable Brian Gallant, Premier ministre
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.)
Canada E3B 5H1

Objet : Discours du Trône de 2014

Monsieur le Premier ministre :

Nous rédigeons la présente lettre en tant que principaux représentants des trois chambres de commerce les plus importantes du Nouveau-Brunswick. Ensemble, la Chambre de commerce de Fredericton, la Chambre de commerce de la région de Saint John et la Chambre de commerce du Grand Moncton comptent près de 3 000 entreprises et organisations participantes qui emploient plusieurs dizaines de milliers de Néo-Brunswickois. Nous avons regardé le discours du Trône de 2014 avec toute l'attention que nous porterions au premier mandat de votre gouvernement, et nous croyons qu'il serait peut-être utile de fournir le point de vue du milieu des affaires de nos trois villes.

Tout d'abord, nous vous félicitons d'avoir remporté l'élection du 22 septembre 2014 et d'avoir formé le gouvernement actuel. La réduction de la taille du Cabinet fut une décision habile sur le plan de la réduction des coûts et, sans doute encore plus importante, au niveau de l'établissement d'une base solide en matière de responsabilité financière.

Nous nous réjouissons du fait que le discours et la plateforme électorale de 2014 du parti étaient très axés sur l'écosystème économique et la création d'emplois. À ce titre, nous souhaitons obtenir des détails supplémentaires sur les activités d'EmploisNB et du Réseau de possibilités d'affaires du Nouveau-Brunswick au cours des prochains mois. Nous souhaitons encourager le gouvernement à envisager sérieusement les candidatures des personnes qui possèdent de l'expérience en matière d'exploitation d'une entreprise afin de pourvoir au poste de directeur général du Réseau de possibilités d'affaires du Nouveau-Brunswick, car ces gens ont une bonne connaissance du milieu grâce à cette expérience indispensable.

Avec la formation d'un nouveau gouvernement et la rafale d'annonces qui ont eu lieu au début du mandat, le secteur des affaires est préoccupé par les coûts liés aux activités commerciales au Nouveau-Brunswick. En raison de l'augmentation des coûts attribuable à l'augmentation du salaire minimum et des taux d'imposition des propriétés commerciales ainsi qu'à la réduction de certains coûts liée à la diminution du taux d'imposition des petites entreprises et à l'élimination des cotisations au régime d'assurance-médicaments, nous vous prions de garder à l'esprit le fardeau fiscal général imposé aux entreprises de la province. Selon votre gouvernement, les petites entreprises constituent la force motrice de l'économie. Par conséquent, il faut réfléchir soigneusement à la façon dont ce moteur peut optimiser son rendement.

Un des aspects les plus controversés de votre plate-forme de 2014 était l'engagement de 900 millions de dollars envers l'infrastructure. Nous reconnaissons qu'à long terme, il est financièrement logique de bien entretenir l'infrastructure de la province, comme l'a expliqué la vérificatrice générale dans son rapport de 2013. Toutefois, nous estimons qu'il faudrait reconnaître que l'infrastructure provinciale est peut-être trop excessive pour en assurer un maintien durable. Il faudra établir des priorités, et nous aimerions faire remarquer que les infrastructures devraient être prioritaires, car elles contribuent à la croissance de l'économie, au soutien du développement des ressources naturelles et à l'augmentation possible de la productivité.

Tout au long de votre campagne et au cours des premiers mois de votre gouvernance, vous avez clairement indiqué que le dossier des ressources naturelles constitue une priorité. Nous incitons le gouvernement à étudier toutes les pistes afin de développer nos ressources naturelles de façon responsable. Cependant, un secteur précis continue de diviser la province : l'exploitation du gaz de schiste. Nous ne sommes pas en mesure de juger l'analyse des risques et du rendement du secteur, mais nous sommes d'avis qu'il faudrait accorder davantage de poids à l'expérience des autres provinces canadiennes qui développent cette industrie qu'à celle des autres pays – tout particulièrement des États-Unis. Il semble qu'en raison de règlements rigoureux et de capacités de mise en application de la loi, les problèmes environnementaux sont très limités au Canada. Nous craignons que l'exploitation du gaz de schiste dans notre province soit devenue une question d'ordre politique au lieu de représenter un enjeu économique et environnemental fondé sur les faits.

Nous incitons votre gouvernement à interagir avec le milieu des affaires pour acquérir une perspective différente concernant certains de ces enjeux. Les chambres de commerce provinciales disposent d'un vaste réseau dont nous pouvons tirer profit afin de communiquer de nouvelles possibilités, de prendre le pouls du milieu des affaires à l'échelle de la province et de soutenir les décisions qui sont prises dans l'intérêt des affaires et de la province.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre profond respect.



Carol O'Reilly
Directrice générale, Chambre de commerce
du Grand Moncton



Krista Ross
Directrice générale, Chambre de
commerce de Fredericton



David Duplisea
Directeur général,
Chambre de commerce de la
région de Saint John